

RUANDA-URUNDI

Service Pénitentiaire

MAISON  
CENTRALE DE DETENTION

Nom : Niragire, femme, mukutu, umungura

Origine : coll. Ngege s. chef Buhura chef

Chefferie : Rwabukanba Pro. Bugamila

Poste : Territoire de Ruhengeri

Profession :

Nº du R.E. : 1646

Nº du R.M.P. : 2263/Ruhengeri

Nº Dactyl. :

Arrêté, le : 27.9.40

Entré, le : 27.9.40

Condamné, le : 27.9.40

1/4 de peine :

Sortie, le : 30.11.40

Rapatrié, le :

Expulsé, le :

Décédé, le :

Mme N. Ruhengeri  
Dorothy L. CLEMENT

Travail. v.a.v.

Conc.



Le Gardien,

*[Signature]*

REQUISITION A FIN D'EMPRI-  
SONNEMENT.

TRIBUNAL de Police

Reg. du M. P. N°

2268/Rubeng.

Registre du rôle N°

L'Officier du Ministère Public près le Tribunal de

Police de Rubeng.

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 142 et 146 du décret du

11 juillet 1923 ;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à

Rubeng.

de recevoir et emprisonner le nommé

Tiragira, femme amhika, connue a  
fille de Nakoko ded. et de Sjiramanzi ded. coll. Nge  
s. des Bulusa chef Ruzabukumba hor. Bugambo  
condamné par jugement du Tribunal

de Police

en date du

27. 9. 1940 devenu irrévocable le

193

a 4 mois de S.P. P. + 10 fr d'A. del. lég. ou 2 j. d'A.P. P. + 110 fr d.D.  
à Nakobagira dol. del. leg. by 22 j. d.C. P.C. + 6.437 fr F.I. del. leg. ou 2 j. Q.P.  
du chef e Vol. simple 25.790.00

Rubeng, le 27. 9. 1940.

L'Officier du Ministère Public,

V. Anthier